

LISTE DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES
LORS DE LA DEUX CENT QUATRE-VINGT-TREIZIÈME RÉUNION
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DE L'UQO
TENUE LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2011

- * 293-CE-2177 concernant l'émission de diplômes
- * 293-CE-2178 concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle
- * 293-CE-2179 concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal
- * 293-CE-2180 concernant l'émission de diplômes – Maîtrise en développement régional
- * 293-CE-2181 concernant le projet de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2012-2013
- * 293-CE-2182 concernant un avis au conseil d'administration relativement à la création du titre de professeur émérite
- * 293-CE-2183 concernant une modification des conditions d'admission du programme court en gestion des technologies de l'information (0542)
- * 293-CE-2184 concernant le projet de création d'une majeure en traduction professionnelle et d'une mineure en traduction professionnelle
- * 293-CE-2185 concernant le projet de création d'une majeure en rédaction professionnelle et d'une mineure en rédaction professionnelle
- * 293-CE-2186 concernant la nomination d'un (1) membre à la sous-commission de la formation des maîtres
- * 293-CE-2187 concernant un avis au conseil d'administration relatif à des modifications à la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* – évaluation des projets de recherche multicentres
- * 293-CE-2188 concernant un avis au conseil d'administration relativement à l'offre de la concentration « orthopédagogie » à la maîtrise en éducation à Saint-Jérôme à compter de l'automne 2012
- * 293-CE-2189 concernant un avis au conseil d'administration relativement à une modification aux conditions d'admission du baccalauréat en administration et du certificat en administration

* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.